



2010 / 2011

RÉSIDENCES
RÉSIDENCES

FORMATIONS
FORMATIONS

ATELIERS, RENCONTRES
ATELIERS, RENCONTRES

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS
ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS
DANS LES TERRITOIRES
DANS LES TERRITOIRES

RÉSEAU DES ÉCOLES
RÉSEAU DES ÉCOLES
DE MUSIQUE ET DE DANSE
DE MUSIQUE ET DE DANSE

L'ADIAM 67

Association Départementale d'Information et d'Action Musicales et Chorégraphiques du Bas-Rhin, de droit local (loi 1908), inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg depuis le 13/10/1993 (VOL N°68 FOL N°97)

Le bureau

► Président

Jean-Laurent VONAU, Vice-président du Conseil Général, Président de la Commission de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire

► Vice-président

Frédéric BIERRY, Conseiller Général et Maire de Schirmeck, Président de la Commission Jeunesse

► Vice-président

Claude STURNI, Vice-président du Conseil Régional, Président de la Commission de la Culture - Maire de Haguenau, représentant de l'association des Maires du Bas-Rhin

► Secrétaire général

Fernand LUTZ, Président de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace

► Trésorier

Louis BECKER, Maire de Herrlisheim, Vice-Président du Conseil Général

L'équipe

► Directrice

Martine FLEITH (martine.fleith@adiam67.com)

► Chargée de mission danse - action culturelle

Claire RENCKLY (claire.renckly@adiam67.com)

► Chargé de mission musique - administrateur

Maxime MEUNIER (maxime.meunier@adiam67.com)

► Relation aux écoles - information - conseil

Christine RUCH (christine.ruch@adiam67.com)

► Secrétaire - agrément et bourse d'emploi des enseignants

Brigitte GLESS (brigitte.gless@adiam67.com)

► Comptable

Marie-Anne PIOUS (marie-anne.piou@adiam67.com)

L'ADIAM 67 a, dès sa création, monté des programmes de formation en accord avec la politique culturelle menée par le Conseil Général du Bas-Rhin. Désormais, cette action s'inscrit dans le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques dont le Département a reçu la compétence. L'objectif des formations proposées par l'ADIAM 67 est d'améliorer l'offre d'enseignement musical et chorégraphique dans notre département. Cette année, vous découvrirez également dans notre plaquette, l'ensemble des actions mises en œuvre par l'ADIAM 67. Ainsi, dans le souci de toujours mieux répondre à votre demande, vous y trouverez exposés le descriptif de nos actions territoriales, les résidences chorégraphiques, ainsi que le détail du service apporté aux établissements d'enseignement artistique du réseau. L'ensemble de ces opérations montre bien l'importance que revêt l'ADIAM 67 dans le paysage musical et chorégraphique. Au fil du temps, elle est devenue un partenaire incontournable et une force de proposition, d'animation, de soutien pour l'ensemble des écoles de musique et de danse, ainsi que pour les acteurs artistiques et culturels du Bas-Rhin. À ce stade de développement et dans un contexte financier difficile, il nous a semblé opportun de trouver des économies de fonctionnement. Ainsi, en janvier 2011, l'ADIAM 67 quittera le 10 rue Sainte Marguerite pour s'installer au 2 rue Baldung Grien, toujours à Strasbourg. Les nouveaux locaux, plus spacieux et mieux adaptés seront dès lors partagés avec la FSMA. Ce rapprochement souhaité par les deux associations, permettra de réduire les charges fixes, de s'épauler mutuellement et de favoriser la mise en œuvre d'une politique concertée et la conduite de projets communs. Pour assurer une meilleure visibilité de ses actions et poursuivre sa mission d'information, l'ADIAM 67 se dotera dès janvier d'un site internet. Il comportera bien évidemment des liens vers ceux du Conseil Général du Bas-Rhin et des services de l'État de la DRAC, nos deux institutions de tutelle. Il vous permettra de connaître toutes les nouveautés, en complément à cette présente publication. N'hésitez pas à dialoguer avec nous en nous faisant part de vos remarques afin que nous puissions constamment améliorer ce service et répondre au mieux à vos besoins. En espérant que ces quelques lignes vous prouveront notre ferme volonté d'aller de l'avant et vous conforteront dans l'idée de resserrer nos liens, au nom de toute l'équipe de l'ADIAM 67, je me permets de vous adresser nos vœux de Bonne Année pour 2011.

Jean-Laurent VONAU
Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin
Président de l'ADIAM 67

MODALITÉS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire à un cycle, **retournez à l'ADIAM 67**,

- **le bulletin d'inscription** ci-joint, dûment complété
- **un chèque par cycle** de formation choisi (même si votre employeur prend en charge votre droit d'inscription), libellé à l'ordre de l'ADIAM 67, d'un montant correspondant au droit d'inscription du cycle *

L'inscription implique une assiduité à l'ensemble du cycle

* Les professeurs ou directeurs des écoles municipales s'inscrivant au(x) cycle(s) « La rencontre élève/professeur » ou « La méthode Percustra » n'ont pas besoin de joindre de chèque pour ces cycles

POSSIBILITÉS DE PRISE EN CHARGE

POUR LES PROFESSEURS DES ÉCOLES DE MUSIQUE MUNICIPALES, TITULAIRES OU NON TITULAIRES (VACATAIRES) :

Les stages organisés en collaboration avec le CNFPT Alsace-Moselle sont signalés (« La rencontre élève/professeur », « La méthode Percustra »).
Pour ces stages, le CNFPT prend en charge votre droit d'inscription ainsi que vos frais de déplacement et de repas.
Pour les autres stages, renseignez-vous auprès de votre directeur ou du service formation de la mairie qui vous emploie : il est possible que votre employeur puisse participer à votre formation continue.
Dans ce cas, veuillez nous le signaler sur votre bulletin d'inscription ou par téléphone. Nous réglerons directement avec votre employeur les formalités administratives, puis nous vous retournerons votre chèque.

POUR LES PROFESSEURS DES ÉCOLES DE MUSIQUE ASSOCIATIVES :

L'ADIAM 67 étant enregistrée comme dispensateur de formation auprès de la Préfecture de la Région Alsace, votre employeur peut prendre en charge votre droit d'inscription puis être remboursé par l'organisme paritaire agréé collecteur des fonds de formation auquel il cotise (Uniformation ou AGEFOS PME).

Dès que votre employeur vous fait part de son accord pour une prise en charge de votre droit d'inscription, veuillez nous le signaler sur votre bulletin d'inscription ou par téléphone.

Nous réglerons directement avec votre employeur les formalités administratives, puis nous vous retournerons votre chèque.

SOMMAIRE



LES FORMATIONS

FORMATIONS IN SITU 6

LABORATOIRES DE RÉFLEXION PÉDAGOGIQUE

Le laboratoire de la formation musicale 7
L'enseignement des musiques actuelles 8

FORMATIONS PAR DISCIPLINE

Méthode Jaques-Dalcroze 9
La rencontre professeur / élève 10
Musiques actuelles et improvisation 11
La méthode Percustra 12

RENCONTRES, DECOUVERTES

Taketina 13
Histoire du tango 13
Ateliers d'interprétation instrumentale 14

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN MILIEU SCOLAIRE

Chansons revisitées et expérimentations sonores 15
La danse en milieu scolaire 16

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS DANS LES TERRITOIRES

19

LA RÉSIDENCE CHORÉGRAPHIQUE DE DIFFUSION TERRITORIALE

20

LE RÉSEAU DES ÉCOLES DE MUSIQUE ET DE DANSE

23

FORMATION IN SITU

LE LABORATOIRE

DE LA FORMATION MUSICALE



Dans le cadre de la mise en place ou du développement du projet d'établissement des écoles de musique et de danse, l'ADIAM 67 propose à une équipe pédagogique constituée d'accueillir des intervenants spécialisés autour d'une problématique pédagogique commune.

Objectifs : donner l'occasion à une équipe pédagogique constituée de suivre une formation afin de favoriser les échanges et réfléchir entre pairs à d'autres manières d'enseigner

Dates : à convenir avec les intervenants et les équipes pédagogiques

Contenu : à convenir avec les intervenants et les équipes pédagogiques

Lieu : formation délocalisée dans les écoles candidates

Droits d'inscription : à définir en fonction du nombre d'heures de formation

Participants : enseignants de formation musicale, directeurs d'établissements d'enseignement artistique ou toute personne intéressée dans la limite des places disponibles

Objectifs : poursuivre une réflexion de fond sur les cursus, les modes d'enseignement de cette discipline et les pratiques innovantes

Dates : vendredi 3 décembre 2010 de 9h30 à 11h30, d'autres dates seront définies en commun

Contenu : discussions et mises en situations concrètes à vivre entre stagiaires, et ainsi partager les expériences et échanger sur les différentes pédagogies à privilégier dans les cours

Thèmes à visiter: la lecture, le développement rythmique et auditif de l'élève, la pratique vocale collective voire individuelle ou encore la culture musicale, la place de l'improvisation, les répertoires de musiques actuelles...

Droits d'inscription : à définir en fonction du nombre d'heures de formation (l'essentiel du coût du stage est pris en charge par l'ADIAM 67 au titre de la formation continue des professeurs et des directeurs des écoles de musique et de danse agréées du Bas-Rhin)

Lieu : le premier laboratoire se tiendra à l'ADIAM 67, les autres lieux seront définis par la suite

L'ENSEIGNEMENT
DES MUSIQUES ACTUELLES



Participants : enseignants, directeurs d'établissements d'enseignement artistique ou toute personne intéressée dans la limite des places disponibles

Objectifs : mener une réflexion de fond sur les cursus, l'évaluation et la place de l'enseignement des musiques actuelles dans l'école de musique (des personnalités extérieures pourront être invitées pour nourrir la réflexion et les échanges entre pairs)

Dates : jeudi 17 février 2011 de 9h30 à 11h30
d'autres dates seront définies en commun

Contenu : discussions entre stagiaires, partage des expériences et échanges

Lieu : le premier laboratoire se tiendra à l'ADIAM 67, les autres lieux seront définis par la suite

MÉTHODE JAQUES-DALCROZE



Stagiaires : enseignants en danse, accompagnateurs de cours de danse, ou toute personne intéressée dans la limite des places disponibles

Objectifs : découvrir les fondements de la méthode en particulier leurs enjeux dans l'apprentissage de la danse (développement de l'écoute et du mouvement)

Dates : lundi 29, mardi 30 août, mercredi 31, jeudi 1^{er} et vendredi 2 septembre 2011 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (soit 30h de formation)

Contenu : jeux spatiaux, corporels et musicaux unissant le geste et le son, improvisations corporelles et vocales

► Sherry SABLE

formée à la danse contemporaine à l'Académie de Philadelphie, à l'Université de New-York ainsi qu'au sein de l'école Martha Graham, elle découvre enfant, la technique dalcroziennne et construit grâce à elle, sa matière chorégraphique en réelle fusion avec la musique

Lieu : Centre chorégraphique de la Ville de Strasbourg (Palais des Fêtes)

Droits d'inscription : 150 €

LA RENCONTRE PROFESSEUR / ÉLÈVE

Stagiaires : professeurs de chant, de pratique vocale, chefs de chœur ou toute personne intéressée dans la limite des places disponibles

Objectifs : construire la relation entre l'enseignant et l'élève pour créer les conditions nécessaires à la transmission

Dates : les lundis et mardis 10 et 11 janvier, 7 et 8 février et 7 et 8 mars 2011 de 9h à 12h et de 13h à 15h (soit 30h de formation)

Contenu :

• Janvier : la relation à soi
apprendre à percevoir ses ressentis corporels, travail individuel d'improvisation sonore à partir de ses perceptions

• Février : la relation à l'autre
apprendre à percevoir l'autre à partir de son propre ressenti et à partir de ce ressenti, apprendre à l'accompagner. Mises en situation pédagogique

• Mars : la transmission
apprendre à s'adapter : rencontrer l'autre dans sa singularité et à partir de cette singularité, transmettre. Mises en situation pédagogique

► Elisabeth BAUDRY
somato-psycho-pédagogue, elle a poursuivi, durant une trentaine d'années, une carrière internationale d'artiste lyrique dans des productions baroques mais aussi de musique contemporaine. Puis, durant sept années de formation, elle a approfondi et validé ses compétences de pédagogue dans l'accompagnement corporel et psychologique de la personne

Lieu : École de musique de Fegersheim

Droits d'inscription : 150 €

► RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LE CNFPT ET LA MISSION VOIX ALSACE

MUSIQUES ACTUELLES ET IMPROVISATION

Stagiaires : enseignants de musiques actuelles

Objectifs : il s'agit d'une première étape qui plongera les participants dans un processus pédagogique et créatif au sein d'un groupe dont la longévité dépassera la période de ce stage. Grâce à un travail continu qui pourra se faire au sein du CEDIM et au Conservatoire de Strasbourg ce groupe sera à même d'effectuer un pont entre le festival Jazz d'or 2010 et Jazz d'or 2011

Dates : les lundi 8, mardi 9, mercredi 10 et jeudi 11 novembre 2010 de 9h à 12h et de 13h à 15h30 (soit 22h de formation)

Contenu : ce stage abordera l'influence des musiques actuelles (rock, électro, world, etc...) au sein des musiques improvisées (son de groupe, modes d'écriture, oralité, répertoire, relation soliste/accompagnateur, écoute, expression

► Robin FINKER
saxophoniste, clarinetiste et compositeur formé à la Guildhall School of Music de Londres et au CNSM de Paris. Il est l'un des fondateurs de collectif LOOP, rassemblement de jeunes compositeurs et musiciens, considéré comme une force majeure de la nouvelle scène britannique

► Dave SMITH
a étudié à la Guildhall School of Music de Londres. Il est un des jeunes batteurs les plus demandés de la scène contemporaine anglaise de jazz

Lieux : Conservatoire de Strasbourg - Cité de la Musique et de la danse

Droits d'inscription : 200 €

► RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC LE CEDIM

LA MÉTHODE PERCUSTRÀ

Stagiaires: enseignants en musique, professeurs de l'Éducation nationale, instrumentistes ou toute personne intéressée dans la limite des places disponibles

Objectifs: connaissance de la méthode Percustra

Dates: du lundi 4 au vendredi 8 juillet 2011

Contenu: découverte de l'écriture Percustra et exercices conjugaison de la musique avec les autres participants création musicale

► Gabriel BOUCHET et Keiko NAKAMURA des Percussions de Strasbourg

Lieu: école de musique de HautePierre à Strasbourg

Droits d'inscription: 150 €

► RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LE CNFPT

TAKETINA

Stagiaires: enseignants en musique et en danse, directeurs, ou toute personne intéressée dans la limite des places disponibles

Objectifs: découvrir une nouvelle forme d'apprentissage par le rythme applicable à des approches artistiques, pédagogiques ou thérapeutiques

Dates: les jeudi 25 novembre 2010 de 11h à 13h30 et de 15h30 à 18h et vendredi 26 novembre 2010 de 10h à 13h

Contenu: Masterclass animée par Reinhard et Cornelia FLATISCHLER, fondateurs du processus TAKETINA

Lieu: Cité de la musique et de la danse - 1, Place Dauphine - Strasbourg

► RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE ET L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

HISTOIRE DU TANGO

Stagiaires: professeurs de musique et de danse

Objectifs: découvrir et approfondir la connaissance et la pratique du répertoire du tango

Dates: ateliers proposés en 2011 pour les professeurs intéressés à partir de la journée découverte organisée à la Saline de Soultz-sous-Forêts le samedi 20 novembre 2010 ainsi que du spectacle de la compagnie « Simplemente tango » programmé dans ce même lieu le 27 novembre 2010

Contenu: à définir avec les personnes intéressées

Lieu: Saline de Soultz-sous-Forêts + écoles intéressées

Droits d'inscription: à définir

► RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC LA SALINE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

ATELIERS D'INTERPRÉTATION INSTRUMENTALE



« entre baroque et classique - les débuts du classique »

Stagiaires :

- **Élèves** des écoles de musique des 2^e et 3^e cycles, et leurs professeurs en auditeurs libres (cordes, claviers, flûtes, hautbois, etc.)
- **Enseignants** des écoles de musique (cordes, claviers, flûtes, hautbois, etc.), ainsi que des instrumentistes d'un niveau minimum de fin de 3^e cycle de conservatoire

Objectifs : découvrir la musique qui sépare la fin du baroque du début du classicisme allemand (1730-1780), et les manières singulières de les interpréter

Dates :

- **Enseignants**

Atelier « les clefs de l'interprétation de la musique dans la période préclassique », le jeudi 10 février 2011, de 9h à 13h

- **Élèves**

Ateliers « cordes » et « flûtes » les 8 et 18 février 2011, de 18h à 21h, et le 19 février 2011 de 10h à 13h

Ateliers « claviers et musique de chambre » le mercredi 16 février 2011 de 9h à 12h, et de 14h à 17h, et les jeudi 17 et vendredi 18 février 2011, de 18h à 21h

- **Concert du Parlement de musique** samedi 19 février 2011 à la salle Malraux de Geispolsheim
- **Concert des stagiaires** dimanche 20 février 2011 à 20h30 à l'auditorium de l'école de musique de Geispolsheim

Contenu : ateliers d'interprétation instrumentale, sur instruments modernes ou copies d'instruments anciens (la 440 ou 415) pour groupes constitués ou instrumentistes solistes, d'œuvres de Mozart, Haydn, Richter, CPE Bach, Johann Schobert, etc. L'accent sera mis sur le jeu musical, les échanges et commentaires autour des partitions

- Martin GESTER (claviers et musique de chambre), Clémence SCHAMING (cordes) et Georges Barthel (flûtes)

Lieu : École municipale de musique de Geispolsheim

- RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC LE PARLEMENT DE MUSIQUE ET LES ÉCOLES DE MUSIQUE DE GEISPOLSCHEIM, ILLKIRCH ET SCHILTIGHEIM

CHANSONS REVISITÉES



Stagiaires : enseignants en musique, professeurs des écoles, dumistes

Objectifs : faire chanter les enfants en privilégiant la création et le jeu

Dates : les lundi 4, mardi 5, jeudi 7 et vendredi 8 octobre 2010 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (soit 24h de formation)

Contenu : - inventer des situations musicales et imaginer des accompagnements
- jouer avec les voix
- explorer et construire des moments musicaux à partir d'éléments simples dans une démarche de progression, chaque chanson pouvant être le point de départ d'un travail créatif

- Fabrice DESMETS chanteur et guitariste lauréat du concours « chanson française » aux Dominicains de Guebwiller, titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant, il est chef de chœur et directeur de l'école intercommunale de musique Maurice Ravel

Lieu : École intercommunale de musique Maurice Ravel à Mundolsheim

- CYCLE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC L'INSPECTION ACADÉMIQUE, ET LA MISSION VOIX ALSACE

LA DANSE EN MILIEU SCOLAIRE



Stagiaires : artistes chorégraphiques et professeurs de danse, enseignants des 1^{er} et 2nd degrés de l'Éducation nationale (EPS et autres disciplines), conseillers pédagogiques de circonscription

Objectif : inciter les stagiaires à élaborer ensemble des projets « danse en milieu scolaire », si possible en lien avec les programmes du primaire et du secondaire et l'enseignement de l'histoire des arts. Développer des compétences d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de projets partenariaux permettant d'engager les élèves dans une démarche de découverte de la danse à travers la pratique (ateliers de pratique) et la rencontre avec les artistes et les œuvres (fréquentation des lieux de création, diffusion et de conservation)

Contenus :

- table ronde (pour le cycle concernant le 2nd degré uniquement)
- ateliers de pratique animés par les chorégraphes invités
- ateliers du regard (projection d'extraits d'œuvres et analyses)
- temps d'échanges, de réflexion, de méthodologie sur « comment transposer de tels ateliers en milieu scolaire », quelle démarche, quels enjeux selon le niveau de pratique, l'âge des élèves ?
- rencontres avec la médiathèque Meinau et le CRDP Alsace autour d'outils pédagogiques et de culture chorégraphique sur les thématiques traitées

UN CYCLE DE FORMATION POUR LES ARTISTES CHORÉGRAPHIQUES, LES PROFESSEURS DE DANSE ET LES ENSEIGNANTS DU 1^{ER} DEGRÉ DE L'ÉDUCATION NATIONALE :

Thématique : espaces, formes et matières dans l'œuvre de la chorégraphe Nathalie PERNETTE

Comment rendre extraordinaires des espaces et des objets ordinaires ? Quels regards porter sur les espaces et les objets quotidiens ? Comment transformer un espace quotidien en un espace scénique (à partir de la pièce Miniatures), comment recréer un espace quotidien sur scène (à partir de la pièce La Maison). À partir d'objets du quotidien (notamment empruntés à l'univers de la cuisine) et de textes littéraires, travail sur les formes et matières : quels états de corps et quels prétextes au mouvement induisent-ils, quels outils de composition peuvent-ils constituer ?

Contenu : ateliers de pratique, ateliers du regard, temps d'échanges et de méthodologie, rencontres

Dates : samedi 2 et dimanche 3 avril 2011 de 9h à 17h (12h de formation)

► Regina MEIER, chorégraphe et pédagogue, assistante de Nathalie PERNETTE, chorégraphe de danse contemporaine / autres intervenants à confirmer

Spectacle faisant partie intégrante de la formation :

« La Maison » - Cie Pernette le lundi 29 novembre à 14h30, mardi 30 novembre à 10h et 14h30 et le mercredi 1^{er} décembre 2010 à 15h à Pôle Sud (billet à la charge des stagiaires - réservation et paiement auprès de l'ADIAM 67)

Lieu de la formation : Pôle Sud

UN CYCLE DE FORMATION POUR LES ARTISTES CHORÉGRAPHIQUES, LES PROFESSEURS DE DANSE ET LES ENSEIGNANTS DU 2ND DEGRÉ DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DANS LE CADRE DU PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION

Thématique : Le rapport à l'espace dans l'œuvre de la chorégraphe Joanne LEIGHTON

Contenus : table ronde sur la thématique de l'espace (place de cette thématique dans les programmes des différentes disciplines scolaires, dans l'enseignement de l'histoire des arts, dans les différentes disciplines artistiques) et sur le rapport à l'espace dans l'œuvre de Joanne Leighton (« L'espace, l'œuvre et le spectateur » à partir de la pièce Made in Taiwan, « L'espace sonore » à partir de la pièce The end, « L'espace du corps public/privé » à partir de la pièce Made in Strasbourg). Ateliers de pratique, ateliers du regard, temps d'échanges et de méthodologie, rencontres

Dates : les lundi 7 et mardi 8 février 2011 de 9h à 17h (12h de formation sur 2 jours)

► Joanne LEIGHTON, chorégraphe de la C^{ie} Velvet et directrice du CCN de Franche-Comté à Belfort

► Autres intervenants à confirmer

Spectacle faisant partie intégrante de la formation :

« Made in Strasbourg » - Production CCN de Franche Comté à Belfort – Coproduction C^{ie} Velvet et Pôle Sud, le dimanche 5 décembre 2010 à 14h30 et 17h30 au Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg (entrée libre)

Lieu de la formation : Pôle Sud

► CYCLES RÉALISÉS EN PARTENARIAT AVEC LA DRAC ALSACE, LE RECTORAT DE STRASBOURG, L'INSPECTION ACADÉMIQUE DU BAS-RHIN, LA DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À L'ACTION CULTURELLE, LE CRDP ALSACE, LA MÉDIATHÈQUE MEINAU, EN COLLABORATION AVEC PÔLE SUD - SCÈNE CONVENTIONNÉE POUR LA DANSE ET LA MUSIQUE

Afin de faciliter l'accès de chaque Bas-Rhinois aux pratiques des amateurs et aux œuvres musicales et chorégraphiques, l'ADIAM 67 développe de nombreuses actions concertées, soit formatives (stages, conférences, classes de maître,...), soit de diffusion (liées à des représentations publiques, à des festivals décentralisés,...) en tant qu'opérateur ou en partenariat avec les acteurs locaux.

Les modes d'interventions sont très variés :

- l'accompagnement des équipes sur les territoires,
- la mise en relation avec d'autres partenaires,
- l'accueil,
- la coordination de projets,
- l'information,
- le conseil,...

Les interventions concernent divers domaines :

- l'enseignement artistique spécialisé,
- la formation,
- les pratiques collectives amateurs,
- les actions éducatives en direction du milieu scolaire,
- la diffusion,
- la création,...

et nous amènent à collaborer avec de nombreux partenaires, institutionnels bien sûr (CG 67, DRAC, Rectorat, Inspection académique, CNFPT) mais aussi avec les autres acteurs culturels et les fédérations (entre autres les conservatoires, la FSMA, la MVA, le CDMC 68), les diffuseurs et bien entendu les artistes.

Toute action artistique et culturelle liée à la formation, à la mise en valeur de répertoires et d'instruments rares, à la création contemporaine, à la sensibilisation, est susceptible de recevoir un soutien de l'ADIAM 67 dans le cadre du développement culturel des territoires.

N'hésitez pas à nous solliciter et nous étudierons avec vous la possibilité d'inscrire votre projet dans l'un de nos dispositifs, notamment « les actions culturelles artistiques et formatives » et le dispositif « 3, 2, 1... » en partenariat avec la FSMA.

Avec la Compagnie l'Éclat des Muses - Christine BAYLE

L'ADIAM 67 organise chaque année une « Résidence de Diffusion Territoriale » ayant pour objectif de sensibiliser un territoire au domaine esthétique auquel se rattache l'activité des artistes accueillis.

Ces résidences se construisent autour de deux axes forts :

- la diffusion large et diversifiée du répertoire de la compagnie chorégraphique invitée
- des actions de sensibilisation, dont l'objectif est de contribuer au repérage de nouveaux publics et de réaliser des initiatives visant à la formation et à la pratique des amateurs.

Leur durée est variable : de quelques mois à une ou plusieurs années, avec des temps forts clairement lisibles autour de la diffusion des productions présentées.

Ces résidences ont pour but le développement de la culture chorégraphique et de la pratique de la danse dans le département du Bas-Rhin, en plus de contribuer à l'aménagement culturel des territoires concernés.

Pour la saison 2010/2011, l'ADIAM 67 invite la Compagnie l'Éclat des Muses, dirigée par la chorégraphe, danseuse et metteur en scène Christine BAYLE, pour développer son travail sur les communes d'Illkirch-Graffenstaden, Strasbourg et Ostwald notamment.

La compagnie « l'Éclat des Muses »

La danse baroque est, somme toute, un art nouveau : l'étude des écrits d'époque donne lieu dans les années 1980 à la découverte des danses anciennes du XVI^e au XVIII^e siècle et à une meilleure interprétation musicale des caractères de la Suite à la française. C'est aussi tout un pan oublié de l'histoire de l'art que l'on redécouvre alors. L'Éclat des Muses, loin des préjugés sur l'ancien et le nouveau, s'attache à initier d'autres modes de création à partir des sources.

Christine BAYLE, dès 1983, a souhaité prolonger l'expérience commencée avec la choréologue Francine LANCELOT et le claveciniste et théoricien Antoine GEOFFROY-DECHAUME, en associant musiciens et danseurs dans une pratique actuelle, multidisciplinaire, en vue de la création. Lier la pratique à la recherche sur les styles des danses des différentes époques, comme la Belle-Dance, signifie aussi de privilégier la collaboration entre historiens, musicologues et interprètes, musiciens et danseurs, en répétitions et en scène.

L'Éclat des Muses poursuit une démarche de compagnie et de création qui s'aventure entre recherche et réalisation de spectacles. En 2002, Christine BAYLE a reçu « l'Aide aux écritures chorégraphiques », en 2006 « l'Aide à l'activation des répertoires », et en 2010 « l'Aide à la recherche » du Ministère de la Culture et de la Communication.

Les spectacles et temps forts

- « À la suite de Marin Marais... », un spectacle chorégraphique et concert sur instruments anciens proposé par l'Ensemble musical Aux pieds du Roy et par la C^{ie} l'Éclat des Muses :
les mardi 8 et mercredi 9 mars 2011 à 20h30
à l'Illiade d'Illkirch-Graffenstaden

Ce spectacle décline la danse dite baroque dans trois créations inspirées par les Suites en Trio et par un inédit de la BnF, Les Symphonies d'Alcide, transcrites pour le clavecin par un grand compositeur du XVII^e siècle Marin Marais qui, dès sa jeunesse, avait été distingué par Lully comme un excellent interprète et musicien.

- « Bal Renaissance » animé par la Compagnie l'Éclat des Muses :
le dimanche 13 mars 2011 à 15h30 à l'Illiade d'Illkirch-Graffenstaden à l'issue de la cavalcade des enfants organisée par la Ville d'Illkirch pour célébrer le carnaval

Il s'agira d'inviter jeunes et moins jeunes à retrouver un plaisir collectif à la danse, dans la pratique du bal. Le public, qu'il soit participant ou spectateur, sera invité à découvrir les danses collectives et récréatives (branles simples, doubles, morgués, coupés...), de couples (allemandes, courantes, voltes, pavaues, gaillardes...) ou encore d'improvisation (gaillardes et gavottes) datant de la Renaissance (XVI^e siècle). Issues des danses de société de cette époque, elles affirment l'indissociabilité entre la musique et la danse et par leur accessibilité, permettent une initiation au mouvement, au rythme, à l'interprétation musicale pour les adultes comme pour les enfants.

Les actions

Autour des spectacles et temps forts de la résidence, l'ADIAM 67 et la Compagnie L'Éclat des Muses développeront plusieurs actions de sensibilisation à la musique et à la danse baroque en direction des publics scolaires, des écoles de musique et de danse, du tout public. L'association des artistes de la Compagnie, des enseignants de l'Éducation nationale, des professeurs de musique et de danse, des animateurs, ainsi que celle des communes et lieux de diffusion partenaires permettra d'élaborer des projets à trois dimensions :

- **une dimension artistique** par la rencontre avec les artistes et leur démarche de création au sein de la Compagnie L'Éclat des Muses, mais aussi par l'entrée dans une démarche de création des publics eux-mêmes
- **une dimension culturelle** par la rencontre avec les œuvres (sortie aux spectacles, rencontres, etc.)
- **une dimension pédagogique** par l'acquisition de références et de compétences chez l'enfant notamment (par exemple acquisition d'une conscience corporelle, développement de la créativité et de la sensibilité, accès aux notions d'écoute, de respect, de travail en collectif...)

Les différents projets aboutiront à de petites productions de nature variée mais qui permettront aux publics sensibilisés de restituer le cheminement créatif qu'ils auront vécu à travers leur projet.

Une journée de formation permettra par ailleurs aux conseillers pédagogiques de circonscription en EPS, aux enseignants de l'Éducation nationale et aux responsables de bibliothèques/médiathèques et lieux de diffusion partenaires du projet, de rencontrer les artistes de la Compagnie, de se familiariser avec la musique et la danse baroque, d'envisager des pistes de travail pour préparer la venue des artistes dans les écoles et les différents lieux d'accueil.

Partenariats : Ville d'Illkirch-Graffenstaden, Illiade d'Illkirch, Médiathèque Sud, Centre socioculturel « Le Phare » d'Illkirch, Inspection Académique-Circonscription Strasbourg 1, Ligue de l'Enseignement-Fondation des œuvres laïques du Bas-Rhin, École municipale de musique et de danse d'Illkirch, Collège du Parc d'Illkirch, Centre chorégraphique de la Ville de Strasbourg.

Le réseau des écoles de musique et de danse agréées du Bas-Rhin en quelques chiffres :

- Nombre d'écoles : 89 (48 associatives, 37 municipales, 4 sur la base de Communauté de communes)
- Nombre de professeurs en activité : 778
- Nombre total d'élèves inscrits : 18 218
- Nombre annuel d'heures d'enseignement : 290 400 h

Outil d'intervention privilégié du Conseil Général du Bas-Rhin pour le développement des enseignements artistiques, l'ADIAM 67 est en charge du réseau des écoles de musique et de danse du département.

Outre la synthèse des renseignements qualitatifs et quantitatifs sur les écoles agréées du réseau, indispensable à un travail de structuration, l'ADIAM 67 accomplit sa fonction d'opérateur, notamment à travers :

- la mission d'information et de conseil
- l'action de développement et de suivi du réseau
- la gestion des demandes de poste d'enseignants
- l'offre de formation, en direction des tous les acteurs de l'enseignement musical spécialisé, en lien et / ou en partenariat avec d'autres structures (le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, la Mission Voix Alsace, la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace, le Conservatoire de Strasbourg, le Centre chorégraphique de la Ville de Strasbourg, le Pôle des écoles de musique de la Ville de Strasbourg, l'Éducation nationale, ...)
- la mise en place de commissions de réflexion pédagogique
- l'organisation d'évaluations départementales de fin de cycle pour les élèves musiciens
- l'aide aux projets (actions partenariales, dispositif « 3, 2, 1... » en lien avec la FSMA,...)
- la constitution d'un fonds documentaire musical (en consultation et/ou en prêt) : partitions, revues spécialisées....
- la mise à disposition d'un parc d'instruments rares : bassons, harpe, violoncelle, hautbois, cloches-tubes
- plus particulièrement en ce qui concerne la danse, la mise en place de résidences en lien avec un maximum d'acteurs culturels d'un territoire

COORDONNÉES UTILES

- les partenariats avec les festivals (Festival de Musique de Strasbourg, MUSICA, ...) afin d'offrir l'accès à des spectacles de qualité aux élèves et professeurs des écoles de musique notamment ceux des zones éloignées de Strasbourg, avec le souci d'inscrire cette action dans le projet pédagogique de l'école
- le relais local de structures nationales : la Fédération Française de l'Enseignement Musical, la Fédération Arts Vivants et Départements, le Centre national de la Danse...

La liste complète des écoles est disponible sur simple demande auprès de l'ADIAM 67

ACA - AGENCE CULTURELLE D'ALSACE

1, espace Gilbert Estève - B.P. 25 - 67601 Selestat cedex

Tél. 03 88 58 87 58 - Fax 03 88 58 87 50

Courriel : agence@culture-alsace.org

Site : www.culture-alsace.org

CDMC DE HAUTE-ALSACE

Les Dominicains - B.P. 95 - 68502 GUEBWILLER CEDEX

Tél. 03 89 74 94 62 - Fax 03 89 74 94 69

Courriel : contact@cdmc68.com

Site : www.cdmc68.com

CEDIM - CENTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'IMPROVISATION MUSICALE

11, rue des Balayeurs - 67000 STRASBOURG

Tél. 03 89 80 93 23

Courriel : ass.cedim@wanadoo.fr

Site : www.cedim.fr

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE DE LA VILLE DE STRASBOURG

5, rue Sellénick - 67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 36 32 47 - Fax 03 88 36 00 43

Site : www.danse.strasbourg.eu

CFMI - CENTRE DE FORMATION DES MUSIENS INTERVENANTS

1, rue Froelich - 67600 SÉLESTAT

Tél. 03 88 92 34 44 - Fax 03 88 92 03 07

Site : cfmi.u-strasbg.fr

CIRA - CENTRE INTERNATIONAL DE RENCONTRES ARTISTIQUES

Maison des Associations - 1a, place des Orphelins

67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 36 70 73

Courriel : info@cira.asso.fr

Site : www.cira.asso.fr

CNFPT ALSACE-MOSELLE

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

5, rue des Récollets - B.P. 54093 - 57040 METZ CEDEX

Tél. 03 87 39 97 40 - Fax 03 87 39 97 69

Site : www.alsace.cnfpt.fr

CONSERVATOIRE DE STRASBOURG

Cité de la Musique et de la Danse

1, place Dauphine - 67076 STRASBOURG CEDEX

Tél. 03 88 43 68 00 - Fax 03 88 43 68 01

Site : www.conservatoire-strasbourg.fr

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DE DANSE
ET D'ART DRAMATIQUE DE MULHOUSE**

39, bld Alfred Wallach - 68100 MULHOUSE
Tél. 03 89 44 20 48 - Fax 03 88 36 00 43
Site: www.mulhouse.fr

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DE COLMAR**

8, rue Chauffour - 68000 COLMAR
Tél. 03 89 41 67 96 - Fax 03 89 23 63 02
Site: www.conservatoire-colmar.fr

DRAC - DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Palais du Rhin - 2, place de la République
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 15 57 00 - Fax 03 88 75 60 95
Site: www.alsace.culture.gouv.fr

FSMA - FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE MUSIQUE D'ALSACE

Maison des Associations - 1a, place des Orphelins
à partir du 1^{er} février 2 rue Baldung Grien
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 35 11 25 - Fax 03 88 35 11 27
Courriel: contact@fsma.com
Site: www.fsma.com

INSPECTION ACADÉMIQUE DU BAS-RHIN

65, avenue de la Forêt-Noire - 67083 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 45 92 92 - Fax 03 88 61 43 15
Courriel: ce.ia67@ac-strasbourg.fr
Site: www.ia67.ac-strasbourg.fr

MISSION VOIX ALSACE

« Quai 140 » - 140, rue du Logelbach
68000 COLMAR
Tél. 03 89 77 91 80 - Fax 03 89 77 91 84
Courriel: contact@missionvoixalsace.org
Site: www.missionvoixalsace.org

OGACA

8, boulevard de Nancy - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 76 24 10 - Fax 03 89 77 91 84
Courriel: ogaca.communication@wanadoo.fr
Site: www.ogaca.org

PÔLE DES ÉCOLES DE MUSIQUE DE LA VILLE DE STRASBOURG

Département « écoles de musique et pratiques amateurs »
Centre administratif - 1, parc de l'Étoile
67076 STRASBOURG CEDEX
Tél. (03) 88 43 68 37 - Fax (03) 88 43 68 39

RECTORAT DE STRASBOURG

6, rue de La Toussaint - 67 975 STRASBOURG CEDEX 9
Tél. 03 88 23 39 77 - Fax 03 88 23 39 20
Courriel: cedfpate@ac-strasbourg.fr / cedifpe@ac-strasbourg.fr
Site: www.ac-strasbourg.fr

**RÉSEAU SARA- SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS EN RÉGION
ALSACE**

1A, place des orphelins - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 35 72 44 - Fax 03 88 52 18 21
Site: www.reseau-sara.org

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

UFR des Arts - Département Musique
Bâtiment le Portique
14 rue René Descartes
BP 80010 - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 68 85 64 80
Site: www.unistra.fr



Ministère
**Culture
Communication**
Direction régionale
des affaires culturelles
Alsace



Imprimé sur du papier recyclé



Association Départementale d'Information et d'Action
Musicales et Chorégraphiques du Bas-Rhin

Hôtel du Département - Place du Quartier Blanc - 67 964 STRASBOURG cedex 9

à compter du 15 janvier 2011 :

2 rue Baldung Grien - 67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 21 03 27 - Télécopie 03 88 21 03 28

contact@adiam67.com

www.adiam67.com